

PROGRAMME DE FORMATION

SST - Sauveteur Secourisme du Travail - Formation initiale

Organisation

Mode d'organisation : Présentiel ou distanciel

Durée : 2 jour(s) · 14 heures

Contenu pédagogique



Type

Action de formation



Public visé

L'ensemble du personnel

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.



Prérequis

Pas de prérequis spécifique



Objectifs pédagogiques

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques en matière de prévention

Contribuer à la prévention des risques dans l'entreprise



Description

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Les compétences développées dans ce module :

- Les compétences développées dans ce module :
 - – Savoir situer le cadre juridique de son intervention
 - – Savoir réaliser une protection adaptée
 - – Etre capable d'examiner une ou des victime(s) avant, pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat recherché
 - – Pouvoir alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours au sein de la structure
 - – Etre en mesure de secourir la ou les victime(s) de façon appropriée
 - – Pouvoir situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention au sein de sa structure
 - – Etre capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
 - – Avoir un rôle d'informateur des situations dangereuses repérées auprès des



- personnes chargées de la prévention au sein de la structure
- (plan d'organisation)

Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité au travail

- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'établissement ou dans la profession
- Connaître son rôle de sauveteur secouriste du travail
- Connaître le cadre juridique de son intervention en entreprise et hors entreprise

Protéger

- Connaître l'alerte aux populations et savoir la mettre en œuvre
- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

Examiner

- Examiner la ou les victime(s) avant et pendant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Rechercher la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions

Faire alerter ou alerter

- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Secourir

- Choisir et effectuer l'action appropriée à l'état de la victime en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller l'amélioration ou l'aggravation de l'état de la victime et adapter sa conduite si besoin, jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention
- Se positionner comme acteur de la prévention

Savoir caractériser les risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer les dangers et informer les personnes exposées
- Déterminer les risques et les dommages possibles

Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention

- Supprimer ou réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à une situation dangereuse repérée
- Être force de proposition sur les pistes d'amélioration

Si besoin

- Situations inhérentes aux risques spécifiques

Epreuve certificative : évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

- Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Périodicité de maintien des compétences : 2 ans

- Périodicité de maintien des compétences : 2 ans

Remarques : la formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes. La durée est de 12 à 14 heures. Les temps indiqués sont des temps de face à face pédagogique effectif. Inscription minimale 15 jours avant le début de la formation.

- Remarques : la formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes. La durée est de 12 à 14 heures. Les temps indiqués sont des temps de face à face pédagogique effectif. Inscription minimale 15 jours avant le début de la formation.

Profil formateur : formateur certifié SST Niveau 2 – INRS

- Profil formateur : formateur certifié SST Niveau 2 – INRS

Contexte réglementaire : Art. L.4121-1, R.4224-15 et R.4224-16 du Code du Travail

- Contexte réglementaire : Art. L.4121-1, R.4224-15 et R.4224-16 du Code du Travail



Modalités pédagogiques

Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur – Travail d'échange avec les participants sous forme de discussion – Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle – Exercices pratiques (études de cas, jeux de rôle, questionnaires, quiz, mises en situation, ...) sont proposés pour vérifier le niveau de compréhension et d'intégration du contenu pédagogique – Remise d'un support de cours complet pour référence ultérieure



Moyens et supports pédagogiques

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation. Chaque participant disposera d'un ordinateur (si besoin), d'un support de cours, d'un bloc-notes et d'un stylo. La formation se déroulera avec l'appui d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation

Avant la formation :

Nous mettons en place une évaluation de chaque participant via un questionnaire d'évaluation des besoins et de niveau.

Un audit complémentaire peut-être proposé pour parfaire cette évaluation

Pendant la formation :

Des exercices pratiques (études de cas, jeux de rôle, questionnaires, quiz, mises en situation, ...) sont proposés pour vérifier le niveau de compréhension et d'intégration du contenu pédagogique.

À la fin de la formation :

Le participant auto-évalue son niveau d'atteinte des objectifs de la formation qu'il vient de

suivre.

Le formateur remplit une synthèse dans laquelle il indique le niveau d'acquisition pour chaque apprenant : « connaissances maîtrisées, en cours d'acquisition ou non acquises ». Il évalue ce niveau en se basant sur les exercices et tests réalisés tout au long de la formation.

Le participant remplit également un questionnaire de satisfaction dans lequel il évalue la qualité de la session.

À la demande du stagiaire, le niveau peut aussi être évalué par le passage d'une certification TOSA pour les outils bureautiques, CLOE pour les langues.



Modalités de suivi

Emargement réalisé par 1/2 journée – Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation – Assistance par téléphone et messagerie – Support de cours remis à chaque participant à l'issue de sa formation – Suivi de la progression 2 mois après la formation